



Notaire : Juriste de l'entente

Parmi la masse d'informations disponibles qui circulent, le notaire est un acteur clé pour permettre au public de s'y retrouver, de faire de meilleurs choix, de protéger son patrimoine, de s'assurer que ses volontés seront connues et respectées.

Spécialiste du droit préventif

Véritable juriste de famille et de proximité, le notaire est présent à chaque étape importante de la vie des individus et des sociétés. Ses conseils permettent de mesurer ou d'évaluer les implications juridiques d'une décision. Qu'il s'agisse d'un mariage, de l'achat d'une première maison, de la création d'une entreprise et de sa transmission aux enfants, de la rédaction d'un testament ou d'une séparation, sa formation et ses connaissances juridiques lui permettent d'aider ses clients à faire les meilleurs choix et à prendre des décisions éclairées.



qu'il reçoit en évitant tout parti pris. Il s'assure qu'elles ont bien compris les explications et qu'elles s'entendent sur chaque clause du document. Ainsi, les parties sont assurées de pouvoir exprimer un consentement en toute connaissance de cause.

ACTE AUTHENTIQUE

L'État délègue au notaire le pouvoir de conférer l'authenticité à certains actes qu'il rédige, autrement dit ils font foi devant les tribunaux de leur contenu, de l'exactitude de la date et des signatures apposées, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la preuve. Exemples d'actes dont la forme notariée est obligatoire: les hypothèques immobilières, les déclarations de copropriété divise, les donations et les contrats de mariage.

LE NOTAIRE : UN CONSEILLER JURIDIQUE PAR EXCELLENCE

Conseiller juridique hors pair, **son approche est axée sur la prévention, la conciliation et les modes alternatifs de résolution de conflits plutôt que sur le litige.** Grâce à son intervention préventive, le notaire contribue par le fait même à désengorger les tribunaux et à favoriser l'accès à la justice. Il peut aussi agir dans les affaires qui ne sont pas contestées en cour et, pour certaines procédures non litigieuses, il est habilité à représenter une personne devant les tribunaux.

OFFICIER PUBLIC

Ce qui distingue fondamentalement le notaire des autres juristes, réside dans le fait que l'État lui attribue le statut d'officier public. En tant qu'officier public, le notaire a le devoir d'agir dans l'intérêt de toutes les personnes à l'acte



→ AVOCAT OU NOTAIRE ?

Le notaire et l'avocat sont tous deux des conseillers juridiques habilités à fournir des conseils dans tous les domaines du droit. La distinction, leur prérogative exclusive :

- Le notaire a le statut d'officier public
- Quant à lui, l'avocat a le pouvoir exclusif de plaider devant les tribunaux.

Une expertise diversifiée

Le notariat est une profession très polyvalente qui mène à tout! Une variété de champs de pratique, dans un cadre traditionnel (bureau, étude, ...) ou non-traditionnel : entreprises privées, organisations, institutions financières, municipalités, gouvernements, ... Un monde surprenant vous attend! Joignez-vous au notariat!

→ EXPERT EN PRÉVENTION, LE NOTAIRE RÈGLE LES DIFFÉRENDS AUTREMENT QUE PAR DES SOLUTIONS JUDICIAIRES, EN AYANT RECOURS À DES MODES TELS QUE :

- La médiation civile, commerciale et familiale;
- La conciliation;
- La négociation;
- Le divorce à l'amiable;
- L'arbitrage;
- L'accord à l'amiable.

→ EXPERT EN DROIT DES AFFAIRES, LE NOTAIRE CONSEILLE SUR :

- La procédure à suivre pour démarrer une entreprise;
- Les différentes formes juridiques d'entreprises;
- Les formalités nécessaires à leur formation et les incidences fiscales;
- Les conventions possibles entre associés ou actionnaires;
- La médiation commerciale;
- La rédaction de baux commerciaux;
- Les fusions et acquisitions;
- Le développement et la réalisation du plan de relève;
- La planification successorale et fiduciaire.

→ EXPERT EN DROIT DE LA FAMILLE, LE NOTAIRE CONSEILLE SUR :

- Les droits et obligations résultant du mariage ou de l'union civile;
- Les effets juridiques de l'union de fait et les conventions entre conjoints de fait;
- Les pensions alimentaires et la garde des enfants;
- La médiation familiale;
- Le divorce à l'amiable;
- Les procédures d'immigration et d'adoption;
- Le mandat de protection;
- Les mécanismes juridiques (mesures d'assistance, représentation ou régime de protection) pour les personnes qui n'ont pas de mandat de protection.

→ EXPERT EN DROIT DES SUCCESSIONS, LE NOTAIRE CONSEILLE SUR :

- La planification d'une succession;
- La préparation et la rédaction d'un testament;
- La protection des enfants mineurs après le décès;
- La liquidation d'une succession;
- Le don d'organe et de tissus dans un testament ou un mandat de protection;
- Les directives médicales anticipées.

→ EXPERT EN DROIT IMMOBILIER, LE NOTAIRE CONSEILLE SUR :

- Les différents modes de financement pour l'achat;
- Les clauses à prévoir à l'offre d'achat;
- Les ententes à prévoir pour l'achat par deux personnes ou plusieurs;
- Les implications fiscales du contrat;
- Les vérifications à faire avant d'acheter en copropriété divise (condo);
- Toutes les implications liées à la copropriété (dès sa création);
- L'importance de vérifier la certification de localisation pour éviter les mauvaises surprises;
- Les solutions pour régler les irrégularités suite à l'examen des titres;
- Les précautions à prendre pour éviter les hypothèques légales de la construction liées à l'achat d'une maison neuve;
- La préparation et la signature de l'acte de vente.

→ EXPERTISE DIVERSIFIÉE : AUTRES CHAMPS DE PRATIQUES

Le notaire d'aujourd'hui exerce dans des domaines qui vont bien au-delà de ses champs d'activités traditionnels :

- Fiscalité
- Immigration
- Propriété intellectuelle
- Planification financière
- Droit autochtone
- Droit municipal
- Droit international
- Droit du travail
- Droit des technologies
- Droit des assurances
- Droit agricole
- Droit maritime
- Droit aérien
- Droit minier
- Droit forestier
- Droit de l'énergie
- Droit de l'environnement



Portrait de la profession

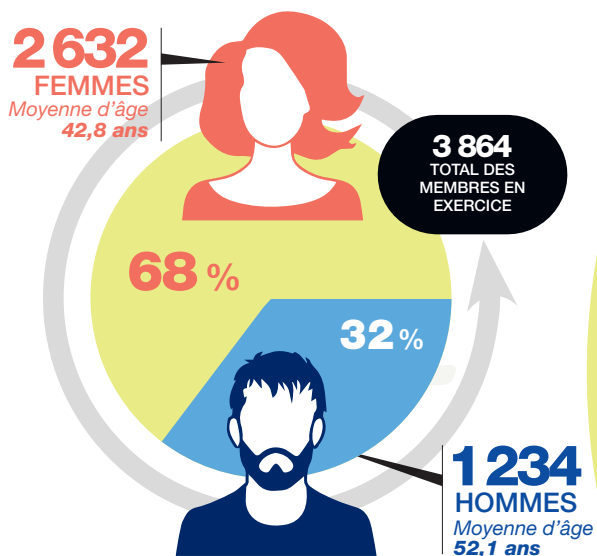
Aujourd'hui, la profession notariale compte près de 4 000 membres, hommes et femmes, répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Cette présence marquée des notaires aux quatre coins de la province et leur proximité par rapport à la communauté leur permettent de jouer un rôle de choix dans notre société.

Type de pratique

2 932
notaires œuvrent dans **une étude**

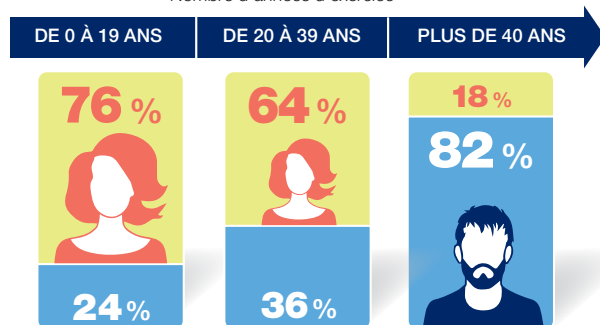


932
notaires œuvrent au sein d'un **autre type d'organisation** ou n'exercent pas la profession



UNE RELÈVE D'AVANTAGE FÉMININE

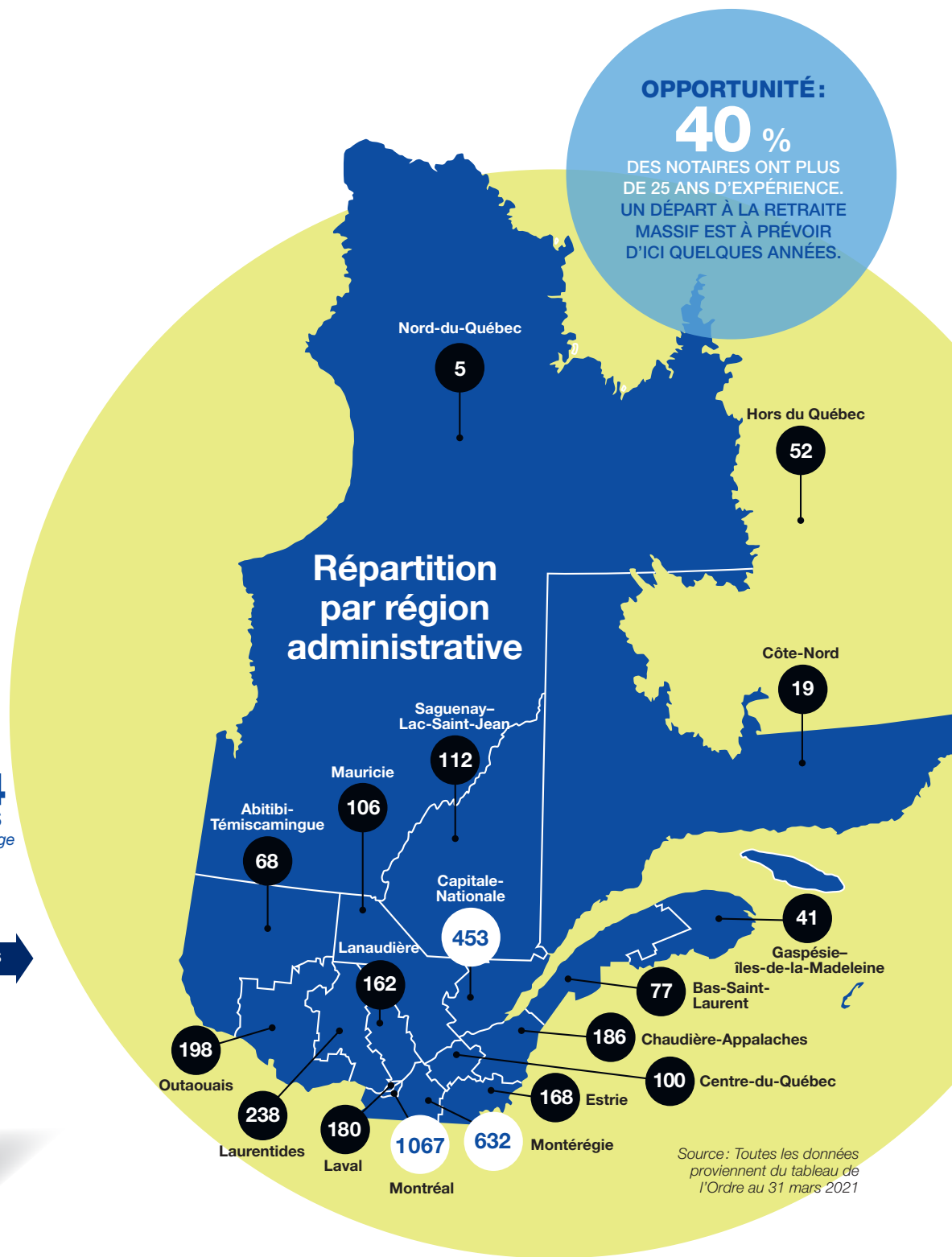
Nombre d'années d'exercice



OPPORTUNITÉ:

40 %

DES NOTAIRES ONT PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE. UN DÉPART À LA RETRAITE MASSIF EST À PRÉVOIR D'ICI QUELQUES ANNÉES.



Source: Toutes les données proviennent du tableau de l'Ordre au 31 mars 2021

Les personnalités de la profession

Le rassembleur naturel



Chercher des solutions pour régler des différends, opter pour la conciliation

Proactif, il présente différentes perspectives et il oriente toujours la discussion vers **la résolution et la conciliation**. Réceptif aux attentes de son client, il lui propose des options qui lui conviennent.

L'entrepreneur dynamique



Posséder des aptitudes entrepreneuriales et de gestion, savoir travailler sous pression et être polyvalent

Ses **qualités entrepreneuriales** lui permettent de gérer efficacement son étude, sa clientèle et ses dossiers. Il **favorise aussi les partenariats** avec les autres professionnels afin que ses clients puissent bénéficier de leur expertise complémentaire.

Le leader compétent



Savoir communiquer et vulgariser

Le notaire est un conseiller juridique accessible **dont la compétence rassure**. **Pédagogue**, c'est aussi un bon **vulgarisateur** : il clarifie les situations même les plus complexes.

L'accompagnateur bienveillant



Savoir écouter pour bien conseiller son client

Ouvert et à l'écoute, le notaire connaît son client, l'accompagne et le conseille à chaque étape juridique importante de sa vie. **Il manifeste de l'empathie** et va au-devant de ses besoins.

L'expert rigoureux



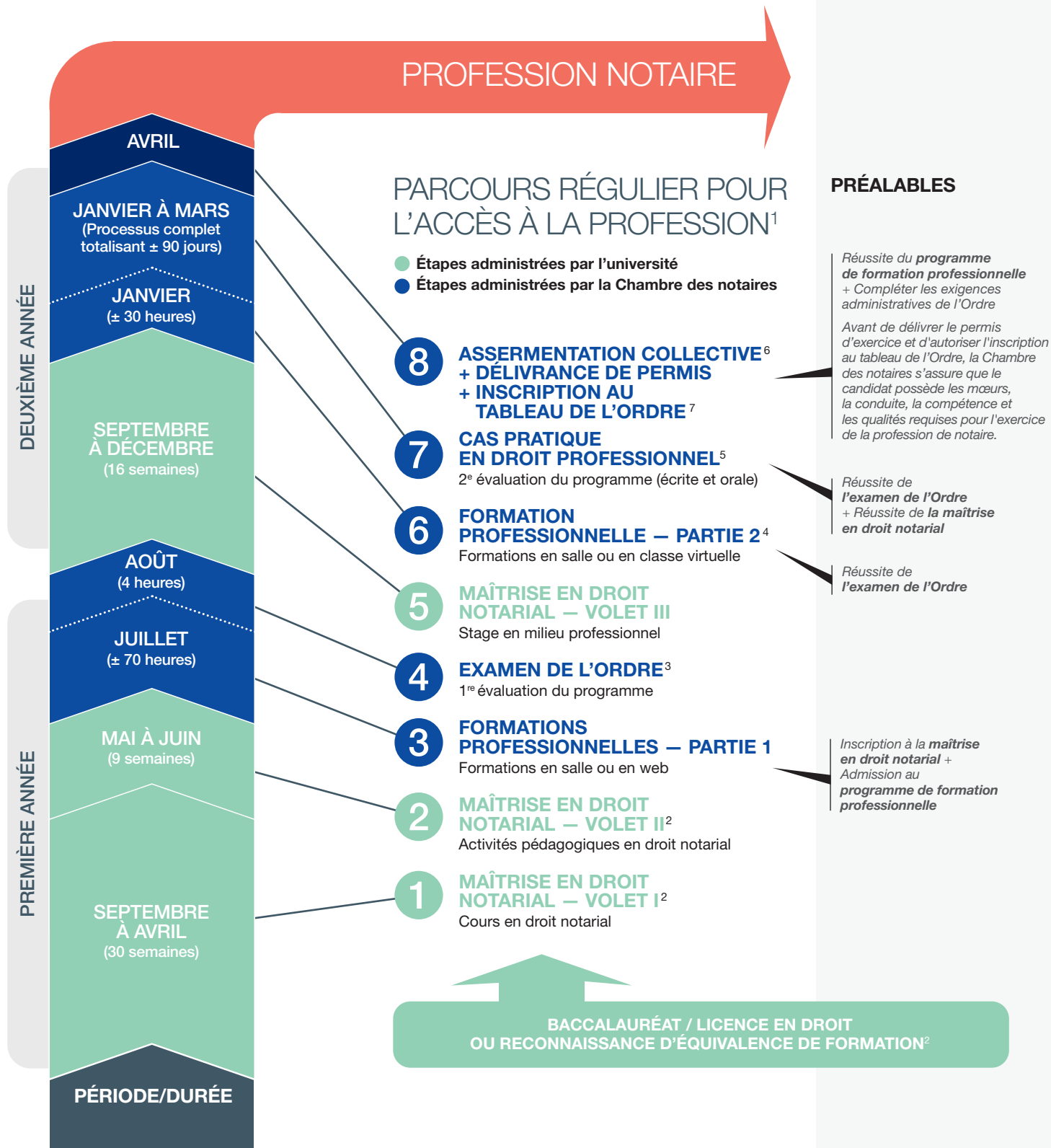
Posséder des habiletés rédactionnelles, être rigoureux et minutieux

Juriste expert qui prodigue des **conseils judicieux et professionnels**, le notaire fait preuve de **minutie** à toutes les étapes de la relation professionnelle. **Sa rigueur** inspire confiance.

Comment devient-on notaire ?



Notes: 1. Le délai pour compléter le programme de formation professionnelle est de deux ans à compter de l'obtention du diplôme de la maîtrise en droit notarial. - 2. Sujet aux conditions d'admission de l'institution universitaire. - 3. Offert deux fois par année. - 4. Incluant la formation « Gestion de bureau et mise en marché des services professionnels ». Cette formation obligatoire n'est pas évaluée par l'examen de l'Ordre. Il est fortement recommandé d'y participer avant la réalisation du cas pratique en droit professionnel pour une meilleure intégration des connaissances. - 5. Offert deux fois par année. - 6. Une cérémonie d'assermentation collective ou privée, au choix de la personne candidate. - 7. Deux ans à compter de la délivrance du permis d'exercice (*Règlement sur les stages de perfectionnement des notaires*, c. N-3, r. 15, art. 1 (2)).





Coordonnées utiles

LITSE DES UNIVERSITÉS OFFRANT DES FORMATIONS EN DROIT

● Baccalauréat en droit ● Maîtrise en droit notarial

UNIVERSITÉ LAVAL

www.fd.ulaval.ca



Faculté de droit

418-656-2131, poste 6134

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

www.usherbrooke.ca/droit



Faculté de droit

819-821-7500

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

www.droit.umontreal.ca



Faculté de droit

514-343-6124

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

www.droitcivil.uottawa.ca



Faculté de droit (section droit civil)

613-562-5800, poste 3738

UNIVERSITÉ MCGILL

<http://francais.mcgill.ca/>



Faculté de droit

514-398-6666

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

<http://juris.uqam.ca/>



Module des sciences juridiques

514-987-4133

© Chambre des notaires du Québec, 2020
101-2045 rue Stanley, Montréal, QC, H3A 2V4
Tél. : 514 879-1793 / 1 800 263-1793 -
Télec. : 514 879-1923

www.cnq.org

Toute reproduction d'une partie quelconque de ce document par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020 Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque nationale du Canada - ISBN 978-2-924887-33-2 (imprimé) - ISBN 978-2-924887-34-9 (PDF) Imprimé au Canada



Chambre
des notaires